

bien-être et nous contribuons tous dans une certaine mesure à assurer ces services. Le problème que le bien-être aura à résoudre à l'avenir, ce sera d'organiser les ramifications complexes de cette dépendance mutuelle de la façon la plus économique et la plus efficace possible.

A mon avis, le ministre ferait bien de réfléchir longuement aux paroles du professeur Morgan, célèbre spécialiste dans ce domaine en Amérique du Nord. A la même page, on trouve un autre article dû à la plume d'une personne qui est certes très versée dans sa spécialité et qui commence à devenir bien connue. Je ne veux pas reprendre certaines des critiques très acerbes qu'elle énonce, car je crois pouvoir dire quelles sont peut-être dictées par des considérations d'ordre politique. Je connais l'auteur très bien. Il est originaire de ma propre ville de Timmins.

Il s'agit d'un article par M. Gower Markle, directeur canadien de l'éducation et du bien-être au syndicat des métallurgistes d'Amérique. Je tiens à en lire un paragraphe, qui semble se rattacher à mes propos. Voici ce paragraphe :

Le débat actuel sur le bien-être tourne surtout autour de «qui paie et combien» et de «qui reçoit et combien». Ce qui porte à oublier que les Canadiens n'ont pas encore pris la première décision, celle de savoir s'ils ont ou non dans ce domaine, une responsabilité sociale. Si la décision est négative, le reste n'a plus d'importance; si elle est positive, il s'agit alors pour nous de trouver le meilleur moyen de fournir les biens et les services qu'exige le soin des nécessiteux.

J'aimerais maintenant attirer l'attention sur une situation qui, à mon avis, constitue un gros problème et fait gravement obstacle aux efforts que nous tentons pour établir dans tout le pays un complet et raisonnable programme de santé et de bien-être. C'est la tendance de tant de particuliers et de tant de journaux à ne considérer que le coût en dollars d'un programme que pourrait mettre en marche le gouvernement par l'intermédiaire du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, et à ne tenir aucun compte des économies que pourrait faire réaliser une telle entreprise. Ils oublient aussi le relèvement de la santé publique qui en résulterait.

Ce qui gêne encore nos efforts, c'est la tendance des gouvernements, tant fédéral que provinciaux, à se vanter des dollars dépensés dans certains domaines, comme si cela suffisait à garantir l'exécution du travail. Il est temps d'examiner nos mesures d'hygiène et d'assistance sociale en tenant compte de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire, au lieu de nous en tenir à l'addition des sommes déjà dépensées.

Notre groupe préconise depuis longtemps une pension transférable. J'ai déjà dit quels étaient les plus gros obstacles à surmonter et je n'ai pas l'intention de m'y attarder aujourd'hui. Mais l'obstacle tient aux petits

groupes ayant des intérêts acquis dans les plans de pension et que nous avons laissés se constituer ici et là, dans l'industrie, dans les municipalités. N'avons-nous pas beaucoup entendu parler ces derniers jours d'un certain plan de pension? Il est probable que nous en entendrons d'autres à ce sujet au cours des prochains jours.

Nous sommes-nous arrêtés à penser que ce plan controversé de pension du gouverneur passé, présent et pas tellement futur de la Banque du Canada ne présenterait aucun problème s'il faisait partie d'un régime de pensions transférables accessibles à tous les citoyens? Je crois que cette pension controversée représentera environ 50 p. 100 du traitement du gouverneur. C'est un objectif très louable à l'égard d'un programme complet de pensions transférables pour tous. Si chaque Canadien, à partir du gouverneur de la Banque du Canada jusqu'au dernier, contribuait sa juste part à un programme semblable, personne n'aurait à redire parce que quelqu'un touche 50 p. 100 de son traitement au moment de la retraite, car chaque citoyen aurait versé une part équitable lui permettant de toucher cette pension à l'âge de la retraite.

Lorsque nous entendons parler de plans de pension, ou de programmes d'assurance-santé ou d'assurance-hospitalisation, nous trouvons que ce sont des idées merveilleuses, mais nous nous demandons d'où viendra l'argent pour les payer. Je veux rappeler aux honorables députés qu'un programme de pensions transférables comme celui dont je viens de parler deviendrait rentable à la longue. J'admets qu'il faudra affecter des capitaux considérables à l'établissement d'un tel programme; toutefois, il faut dire que nous paierons tout simplement pour notre imprévoyance; par la suite, le programme couvrira ses frais sans imposer une nouvelle charge au contribuable canadien.

Je ne crois pas le moins du monde que ce sera une tâche facile. J'ai étudié le problème à fond, et je me rends compte des complexités formidables qu'il présente. La plus grande critique que j'ai à formuler contre le gouvernement, en ce moment, c'est que je ne vois aucun effort tenté pour atteindre ce but. Ce but ne peut être atteint en six mois, ni même en cinq ans, mais je soutiens que si nous ne commençons jamais, la tâche ne sera jamais accomplie.

Je ne vois pas que le gouvernement actuel ait réalisé le moindre progrès dans ce domaine, bien qu'il soit au pouvoir depuis quatre ans. A mon avis, le gouvernement devrait dresser un plan audacieux, donnant un aperçu complet et honnête au public canadien des frais et des perspectives de cette entreprise. Si le gouvernement faisait cela, je